

Bachelier en Automobile

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 SCIENCES SOCIALES			
Code	TEAU2B14AUT	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement "Sciences Sociales" fait partie du cursus du bloc 2 des études de bachelier en automobile.

Elle vise à apporter à l'étudiant, vis-à-vis de la formation professionnelle qu'il a reçue dans le domaine de l'automobile, un complément social indispensable en vue de sa future insertion socio-professionnelle.

Dans cette perspective, il sera donné à l'étudiant des outils pour rédiger sa candidature d'emploi en vue de la défendre oralement, pour comprendre les relations collectives de travail dans l'entreprise, pour identifier les droits et les devoirs de la personne au travail, pour situer la place du secteur d'activités dans le monde du travail, pour aborder la complexité des logiques relationnelles dans les groupes de travail.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, à travers la clarté, la cohérence et la précision des propos rédigés, :

- d'identifier les erreurs commises dans l'adressage d'un envoi, dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae;
- d'expliquer les grands principes des relations collectives de travail dans notre pays, le poids du secteur de l'automobile et l'évolution des compétences attendues dans les milieux professionnels;
- de reconnaître l'importance des profils de personnalité dans la gestion du personnel;
- de caractériser une situation conflictuelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEAU2B14AUTA Sciences sociales

24 h / 2 C

Contenu

La communication appliquée dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle

- Approche du processus de communication
- Modalités de réalisation d'un curriculum vitae en vue de l'obtention d'un stage et/ou d'un emploi
- Modalités de réalisation d'une lettre de motivation en vue de l'obtention d'un stage et/ou d'un emploi
- Eléments relatifs à l'entretien en vue de l'obtention d'un stage et/ou d'un emploi

Le monde du travail dans sa dimension sociale

- Relations collectives de travail
- Droits et devoirs du futur travailleur
- Importance du secteur d'activités dans le monde du travail

Eléments de gestion des ressources humaines

- La personnalité, le groupe et l'équipe professionnelle
- Structure relationnelle dans les équipes professionnelles
- Gestion de conflits et modalités de résolution

Concepts-clés de l'activité d'apprentissage « TEAU2B14AUT Sciences sociales » :

Emetteur / Récepteur / Code / Canal / Feed-back / Redondance / Bruit / Filtrage / Rubrique / Lettre de motivation / Lettre d'accompagnement / Adressage / Concertation sociale / Niveau de la branche ou du secteur d'activités / AIP / Convention Collective de Travail / Groupe des dix / CSC / FGTB / CGSLB / FEB / UCM / Conseil National du Travail / Commissions Paritaires / Conseil d'Entreprise / Comité pour la Prévention et la Protection au Travail / FEBIAC / FEDERAUTO / ASSURALIA / UPCA / FEBETRA / Elections sociales / Délégation syndicale / Qualification / Compétence / Traits de personnalité / Types de personnalité / Typologie / Groupe / Equipe / Réseaux de communication / Conflit / Leadership / Pouvoir / Autorité / Influence / Manipulation / ...

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Approche interactive s'appuyant sur des exemples

Intervenant extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Insister sur la présence et la participation au cours

Procéder en classe à des corrections collectives de CV et de lettre de motivation

Communiquer les principales questions d'examen comptant pour 50% des points

Pouvoir consulter sa copie d'examen après chacune des périodes d'évaluation concernées par l'UE

Ouvrages de référence

- Arrivé, J-Y., (2011), *Les 50 règles d'or de l'entretien d'embauche*, Espagne, Ed. Larousse, Coll. Les mini Larousse
- Moyson, R., (1997), *Communiquer dans l'entreprise et dans la vie – Négociation, collaboration, tolérance*, Paris, Bruxelles, Ed. De Boeck & Larcier s.a., Coll. Le management en pratique
- Noyé, D., (2009), *Gérer les conflits – De l'affrontement à la coopération*, France, Paris, Ed. Insep Consulting
- Vendramin, P., Valenduc, G., (2000), *L'avenir du travail dans la société de l'information – Enjeux individuels et collectifs*, Ed. L'Harmattan, Coll. Logiques sociales
- Verly, J., (1999), *Les rouages de l'emploi – Relations collectives de travail et protection sociale*, Ed. Bruylant-Academia

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit portant sur la matière du cours

Les modalités de l'examen écrit sont identiques tant en 2ème qu'en 3ème période d'évaluation

Exception :

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- Dans le cadre de l'année académique, l'étudiant ajourné dans l'UE, au terme de la 2ème période d'évaluation, au Q2, devra représenter, lors de la 3ème période d'évaluation, au Q3, l'examen pour lequel il a obtenu une note inférieure à 10/20 dans cette UE. Les modalités d'évaluation sont les mêmes que celles fixées lors de la période d'évaluation initiale du Q2.
- En cas de certificat médical lors de la 2ème période d'évaluation, au Q2, l'étudiant concerné devra représenter l'examen dans cette UE lors de la 3ème période d'évaluation, au Q3, selon les mêmes modalités d'évaluation que celles fixées lors de la période initiale.
- En 2ème période d'évaluation, au Q2, l'étudiant qui ne se présente pas à l'examen ou qui demande une note de présence à celui-ci se verra attribuer la note de PP ou de PR et devra représenter l'évaluation dans cette UE lors de la 3ème période d'évaluation, au Q3, selon les mêmes modalités d'évaluation que celles fixées lors de la période d'évaluation initiale.
- Lors de la 3ème période d'évaluation au Q3, s'il ne se présente pas à l'examen ou qu'il demande une note de présence à celui-ci, il se verra également attribuer la note de PP ou de PR.
- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).